



SAUVETEUR(S) À LA PLAGES

La Minerve est une municipalité de villégiature, située à 30 minutes de Mont-Tremblant, comptant 136 lacs et accueillant plusieurs villégiateurs, particulièrement en saison estivale.

Sommaire de la fonction et des responsabilités :

Le ou la titulaire du poste doit assurer la sécurité des baigneurs et la gestion de la plage publique municipale située sur la rue des Guides au Lac Chapleau.

Exigences liées à la fonction :

- Détenir une certification de sauveteur de plage ou piscine.

Responsabilités:

- ❖ Assurer la sécurité des baigneurs;
- ❖ Offrir les premiers soins lorsque nécessaire;
- ❖ Collaborer à l'animation du site;
- ❖ Tenir les lieux propres et les équipements sécuritaires;
- ❖ Veiller au respect des normes sanitaires en vigueur.

Rémunération:

La rémunération pour cette fonction est de : 17,40 \$ / heure, plus 4% de vacances.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae en indiquant "POSTE DE SAUVETEUR À LA PLAGES" au plus tard le **22 mars 2021**, à **12 h**, à l'adresse suivante : 6, rue Mailloux, La Minerve, QC, J0T 1T0 ou par courriel à : info@municipalite.laminerve.qc.ca

Entrée en fonction en **fin juin 2021**.

N.B. Ce poste est ouvert à la fois aux hommes et aux femmes.